

EDITO DU PRÉSIDENT



L'année 2016 s'engage sous les auspices de nombreux chantiers tant pour l'amélioration des services que nous voulons vous rendre, que sur l'amélioration des conditions de travail.

Nous pouvons prendre pour exemples :

- L'évaluation interne, qui est tournée, vers vous les bénéficiaires, vers nos ambassadeurs et nos ambassadrices, nos salariés du terrain, ceux et celles qui vous accompagnent au quotidien sans jamais faillir.

- La mise en place de boîtiers à clefs, véritable confort et sécurité pour les personnes en état de dépendance.
- La télégestion, une entrée dans le monde d'aujourd'hui, par la simplification, la rapidité, de transmissions des informations entre le siège et nos aides à domicile.

C'est dans un cadre de joie, de bonne humeur, de relèvement des défis que je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Serge Marchand
Président

Notre engagement en
service de qualité pour
des relations de qualité.
Amitiés

ACTUALITÉS



Le mini coffre à clefs blindé : La solution pour simplifier l'organisation du travail des salariés et améliorer le service rendu aux bénéficiaires



Afin d'éviter la circulation des clés et faciliter le travail des intervenants, l'ADAR propose à ses bénéficiaires, la mise à disposition de mini-coffre à clés blindés. Cet équipement, **gratuit**, en partenariat avec la

CNSA et Adessadomicile, a été installé dans 35 domiciles au 31 décembre 2015.

Il est posé à l'extérieur du domicile des personnes, gratuitement par l'ADAR.

Simple et rapide à installer, il ne nécessite pas d'alimentation électrique et n'est pas électronique. Il offre plus de 1000 codes possibles. **Les clefs seront ainsi disponibles pour les intervenants à tout moment en toute sécurité mais aussi pour les partenaires qui interviennent au domicile (infirmier, kinésithérapeute, médecin...)**

Une solution pour simplifier les relations tout en offrant un service supplémentaire aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Pour toutes informations ou démonstration, contactez le 03.28.66.96.82.

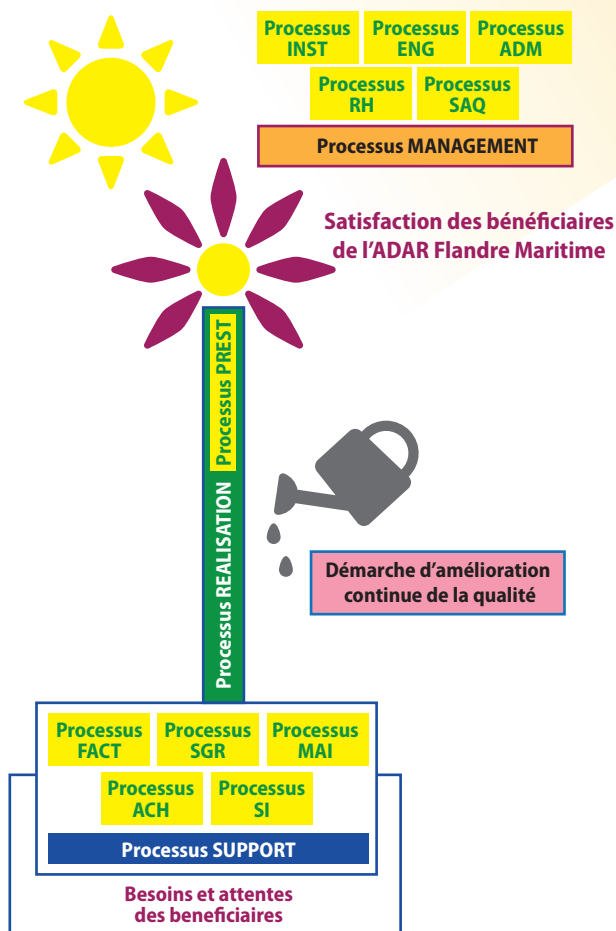
› Evaluation interne : votre avis aussi compte !

Afin de répondre aux exigences de la loi du 2 janvier 2002, indiquant que chaque établissement ou service médico-social doit procéder à une évaluation interne tous les 5 ans. Après une première évaluation en 2011, L'ADAR a mis le cap sur son évaluation interne en 2015 et le poursuit en 2016.

Cette démarche permet d'évaluer les activités et les moyens mis en œuvre par la structure pour assurer la qualité des prestations au regard de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques.

Objective et participative, elle se finalise par l'écriture d'un plan d'action formalisé afin d'améliorer encore la qualité du service rendu.

Nous tenons à remercier les bénéficiaires et les salariés qui ont répondu à notre appel afin de participer à une interview. Les interviews des bénéficiaires auront lieu à domicile entre mars et juin (des contacts seront pris courant février afin de proposer un rendez-vous). Les interviews des salariés auront lieu à l'ADAR courant mars (une invitation sera remise lors du plan de travail de février 2016).



› 2015 en images



20 mars

Remise officielle
du certificat
de labellisation
CAP HANDEO

6 et 7 juin

Neurofestival
organisé
par INJENO

3 juillet

le 2ème GLUPSH
(Groupement Local
d'Usagers et de
Personnes en Situation
de Handicap)

6 octobre

Colloque du Comité
Territorial Flandre
Maritime au Palais
du Littoral
(Grande-Synthe)

12 octobre

1er GLUPPA
(Groupement Local
d'Usagers et de
Personnes en Situation
de Pertes d'Autonomie).

➤ Retrouvez toute notre actualité sur :

www.adar-asso.fr à la rubrique «Actualités»

Janvier 2016



Adar Flandre Maritime

32 34 Quai Hollandais -BP 81032 - 59375 Dunkerque Cedex 01
Fax 03 28 66 20 00- contact@adar-dunkerque.com - APE 8810A- Siret 300 171 105 000 61

www.adar-asso.fr
Tél 03 28 66 96 82